

**DISCOURS DE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CALVADOS**

***Monsieur Jean-Léonce DUPONT, Président du
Conseil Départemental du Calvados***

Union Amicale des Maires du Calvados



À Caen, le 27 septembre 2021

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Secrétaire général, cher Philippe,

Monsieur le Président de l'Union Amicale des Maires du Calvados, cher Olivier,

Chers amis, chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

C'est également un plaisir de vous retrouver aujourd'hui. J'ai rencontré un certain nombre d'entre vous samedi dernier au Château de Bénouville, et j'ai eu l'occasion de vous dire le plaisir de vous revoir, de pouvoir échanger, de pouvoir vivre ces moments d'échange et de convivialité.

J'ai également pu vous adresser mes félicitations et mes remerciements au nom de l'assemblée départementale pour votre engagement depuis les élections municipales, puisque nous n'avons pas eu la possibilité de nous voir collectivement, évidemment, en raison de la crise du covid.

Je l'ai dit, je sais votre implication, votre enracinement, votre volonté, votre persévérance, souvent votre patience, votre capacité d'écoute. Elles sont absolument essentielles pour nous permettre de vivre sur un territoire que chacun reconnaît comme étant un territoire où il fait bon vivre.

Toute crise est, je le crois et je l'ai toujours pensé, porteuse de risques et d'opportunités.

Les risques, nous les voyons, y compris personnellement. Nous avons tous été touchés par des êtres chers ou proches qui nous ont quittés en raison de cette crise.

Mais je le disais, il existe aussi des opportunités, et il est vrai que cela me fait assez plaisir de constater que cette crise a mis en évidence une victoire évidente, qui est celle des collectivités de proximité. Et bien entendu, la commune, les intercommunalités, les départements sont des collectivités de proximité.

Cette crise a permis que nous sortions un peu de la fascination de nos élites médiatiques et parfois centrales pour les métropoles, avec une idéalisation de la métropolisation comme mode unique de développement d'aujourd'hui. Oui, il s'avère que dans des départements équilibrés comme le nôtre, ou autour d'une agglomération départementale capitale, avec un certain nombre de pôles intermédiaires, de relais, avec l'ensemble du territoire, oui, nous voyons, et nous savons qu'il fait bon vivre. Cette qualité de vie, je sais que nous y sommes tous attachés, les uns et les autres. Le département du Calvados, je crois que vous le savez, est une collectivité gérée de façon sérieuse, saine, et qui bénéficie aujourd'hui de ressources non négligeables au travers de ce que nous appelons les droits de mutation. J'ose espérer qu'ils se maintiendront toujours au niveau qu'ils ont atteint. Je sais malheureusement que la

vie économique cyclique entraîne naturellement des hauts, mais également des bas. Pourquoi vous dis-je cela ? Simplement pour **affirmer, avec l'ensemble de mes conseillers départementaux, que nous sommes là pour vous accompagner**. Vous en avez eu la preuve pendant cette crise, notamment au niveau des communes. Je crois que nous avons été véritablement en accompagnement. Nous avons distribué des masques à une période où la situation était assez compliquée. Nous avons essayé, et surtout pas à crédit, d'accompagner et de relancer un certain nombre de personnes qui pouvaient être en souffrance. Nous avons pu mobiliser, en quelques mois, 15 millions d'euros pour accompagner les uns et les autres. Sans revenir sur l'ensemble des mesures que nous avons prises, je voudrais rappeler que nous avons accompagné environ 2000 travailleurs non-salariés. Nous avons accompagné les personnes qui avaient subi des pertes de ressources, et alors que nous avions prévu initialement potentiellement 12 000 bénéficiaires, nous en avons eu 20 000, pour un montant de huit millions d'euros, au travers d'une opération assez remarquable de chéquiers solidaires, montée par les services en quelques semaines. Cette opération était intéressante parce qu'elle permettait de venir en aide aux personnes qui en avaient besoin, mais avec un système de chéquier : sachant que 98 % des chéquiers étaient consommés dans le Calvados, c'était à la fois un soutien social mais aussi une relance économique de proximité. Je sais que les uns et les autres, vous y avez été sensibles. Nous avons soutenu les étudiants, nous avons abondé de façon importante les aides que nous donnions aux associations de lutte contre la pauvreté. Nous avons distribué des tablettes dans les EHPAD pour permettre ce lien social, cet échange entre les familles et les résidents. Nous avons apporté des aides à la scolarité en augmentant de 50 % les élèves boursiers du département du Calvados.

Mais nous avons évidemment aussi pensé aux territoires, et nous avons essayé de vous aider, notamment pour un certain nombre d'équipements. Nous avons réussi à maintenir l'accompagnement très important que nous menons au travers de nos différentes politiques. Je pense évidemment à l'aide aux petites communes rurales, pour laquelle nous avons augmenté les enveloppes. Nous savons que c'est probablement l'un des moyens les plus actifs, au travers de vos actions et de vos projets, que d'alimenter cette relance. De la même manière, nous avons finalisé les contrats de territoires. Je regarde Hubert, puisque c'est une politique que nous avons élaborée ensemble. Sachez que 165 projets ont mobilisé 32 millions d'euros. Ce qui est extraordinaire dans cette opération des contrats de territoires, c'est qu'à la fin de l'année 2021, nous atteindrons pratiquement 100 % d'utilisation des crédits que nous souhaitions effectivement investir. Nous voulions une action dynamique, et grâce à votre action, grâce à notre action, nous atteignons effectivement une réalisation à 100 %.

Vous l'avez compris, le Département est aux côtés des territoires. J'ai évoqué un certain nombre d'actions passées, mais nous avons évidemment un avenir, notamment un avenir immédiat qui se travaille avec l'assemblée renouvelée. Nous allons pouvoir enchaîner très rapidement sur la **nouvelle génération des contrats de territoires, pour la période 2022-2026**. Je peux dès maintenant vous assurer que les montants que nous avons mobilisés sur le

dernier contrat seront à minima reconduits. Je pense même que nous pourrions fournir un effort complémentaire.

S'agissant des sujets qui ont un rayonnement départemental, interdépartemental, national ou international, nous lançons **un programme de projets rayonnants**. Nous avons une forte ambition sur l'inclusion numérique - et je regarde Monsieur le Préfet parce que nous y travaillons ensemble -, avec **une opération qui s'appelle « numérique ensemble »**. Nous avons notamment recruté 23 personnes pour la médiation numérique sur l'ensemble des territoires, répartis dans les points Info 14, espace France service.

Nous avons **une ambition forte sur la marinalité, avec les sept ports départementaux**, sur lesquels nous sommes en train de travailler et pour lesquels nous aurons des investissements importants.

Puis, après l'immense travail réalisé sur ce que l'on appelle **la véloroute du littoral**, qui prochainement ira de Honfleur à Isigny, de connecter celle-ci sur la Seine à vélo, laquelle desservira des sites mondialement connus : je veux parler d'Honfleur, de Deauville, de Cabourg, de l'espace naturel de l'estuaire de l'Orne, des plages de la liberté, avec bien sûr Arromanches, Omaha, la Pointe du Hoc. Nous aurons une véloroute qui desservira l'ensemble de ces sites.

Ce sont des projets à moyen et long terme, mais comme nous avons une vision équilibrée du territoire, nous commençons à lancer ces projets dès aujourd'hui. Nos équipes travaillent sur l'équivalent d'une véloroute au sud du Département, qui pourrait partir d'Orbec, de Livarot, de Saint-Pierre-sur-Dives, en passant par Falaise, Pont d'Ouilly, Pontecoulant, Clécy, pour aller jusqu'à Noues de Sienne. Ce parcours montrera combien notre territoire départemental est riche d'une diversité exceptionnelle de paysages et de bâtis, sur une distance d'à peu près 120 km, sachant qu'entre le bâti du Pays d'Auge avec les maisons à colombages, le bâti de la Plaine de Caen plutôt calcaire, ou le bâti plutôt granitique du bocage virois, notre territoire est riche d'une diversité exceptionnelle.

Ainsi, dans un terme plus ou moins long, aurons-nous bien entendu la valorisation du littoral et la valorisation de l'ensemble du sud de ce département. Ce sont des projets que je crois absolument passionnants, et nous aurons à travailler tous ensemble pour faire en sorte que, d'abord, nos populations, les autochtones, puissent en profiter, les valoriser, en être fiers, et naturellement, ensuite, en faire des vecteurs de promotion et d'enrichissement pour l'ensemble du département du Calvados.

Beaucoup de sujets ont été abordés par les uns et par les autres. Je partage bien sûr les propos de Philippe qui a parlé d'un tournant de la décentralisation. Il est vrai que nous devons nous poser la question dans cette période un peu particulière qui va probablement durer entre huit et dix mois. Nous avons à nous interroger sur la façon dont nous pouvons envisager ici ou là des évolutions. Beaucoup de mots ont été déjà utilisés, notamment le mot de « confiance ». Je le partage, bien entendu. Cependant, au risque de déplaire à quelques-

uns, je voudrais vous dire que la confiance ne suffit pas. Je pense que l'expression a été utilisée, il faut également des changements culturels. Soyons clairs, il en va probablement ainsi dans beaucoup d'endroits partout dans le monde, mais je trouve que l'on confond souvent les mots de pouvoir et de puissance. Ce qui me semble intéressant, c'est d'avoir la puissance de réaliser, d'agir, de projeter. Je ne suis pas fasciné par les jeux de pouvoir. Or, je constate que quelles que soient les majorités, on est souvent confronté à des décisions, des évolutions législatives, sans véritables études d'impacts, et plutôt pour des raisons de pouvoir que de puissance permettant de développer et d'agir. C'est à mon avis l'un des champs tout à fait considérable sur lequel il faudrait porter notre attention. Quand on décide de mettre en œuvre des évolutions législatives, il faut effectuer au préalable une étude rationnelle, une véritable étude d'impacts, pas une fausse, même validée par le Conseil constitutionnel. Puis, une fois que la loi est votée, il faut mener une vraie étude de l'effectivité de celle-ci pour soit la conforter, soit la modifier, soit éventuellement la remettre en cause. Je peux vous assurer que si nous avons la capacité à faire avancer ce pays dans ces deux directions, nous pourrions accomplir un certain nombre de grands progrès.

Que voulais-je dire en affirmant que je ne ferai pas plaisir à tout le monde ? **Je voudrais vous dire que je crois énormément à l'utilité pour un pays d'avoir une élite administrative.** Je le dis en regardant Monsieur le Préfet, qui sait fort bien que je le trouve extraordinairement intelligent, agile, courageux, efficace...

Je pense qu'il pourrait même nous amener à des réalisations qui, avec un représentant n'ayant pas toutes ses qualités, seraient plus difficiles à mener. Pourquoi est-ce que je dis tout cela ?

Le problème n'est pas la suppression de telle ou telle école. L'État a besoin d'une élite administrative. Je vais plus loin : les collectivités ont besoin de partager cette élite administrative.

Je reste donc convaincu que si nous pensons qu'il faut que l'appareil d'État puisse s'intégrer à la vie des territoires, il ne serait pas anachronique que, avant d'accéder à de très hautes responsabilités dans ledit appareil d'État, on ait une obligation longue d'avoir travaillé sur les territoires. Obligation longue. De deux choses l'une : soit ces élites s'intègrent, sont heureuses, s'épanouissent dans nos territoires, elles y restent et participent au travail que nous accomplissons tous ensemble ; soit elles remontent dans l'appareil d'État, et dans ce cas, leurs décisions et leur travail à venir intègreront la connaissance des territoires.

Aujourd'hui, un fonctionnaire qui est soit à Bruxelles soit sur les territoires pendant un temps très long est considéré comme handicapé pour la gestion de sa carrière personnelle. Il s'agit là, me semble-t-il, d'une vraie réforme culturelle à mener, et nous devons la mener tous ensemble. Si nous y parvenons, alors oui, nous pourrions travailler dans la confiance, oui, les élites d'État comprendront que le succès des territoires est un succès pour l'ensemble du pays. Cela enrichira le pays tout entier, et cela donnera au niveau de l'État une capacité à agir, en particulier dans ses domaines de prédilections.

Il faut également que nous nous interroguions, comme cela a été évoqué, sur **les lois de décentralisation**. Nous restons un pays où un certain nombre de compétences ont été transférées mais où, en réalité, nous avons toujours des redondances entre le niveau central et le niveau des territoires.

Nous avons probablement là des marges d'économies sensibles.

J'avoue que je suis parfois étonné d'entendre certains responsables nationaux expliquer qu'ils vont changer la politique sans avoir même consulté les territoires qui ont en charge les compétences dont ils parlent. Vous le voyez, nous avons quelques marges de progrès.

J'aimerais que, dans le respect et la confiance réciproque, qui décide paie. Il existe plusieurs façons d'y parvenir. Je pense notamment à l'article 40 pour les collectivités territoriales. Dans une loi de finances, quand un parlementaire décide une mesure éventuellement nouvelle, s'il n'a pas la ressource complémentaire pour financer cette mesure nouvelle, on évoque l'article 40 et l'amendement du parlementaire tombe immédiatement. Il ne me déplairait pas que si l'on décide pour les collectivités territoriales des dépenses nouvelles, nous puissions évoquer un équivalent d'article 40 : soit on trouve les ressources adéquates, soit la mesure tombe.

Vous voyez l'audace de mes propositions. Si je songe aux quelques mois qui sont devant nous, lorsque je réalise le cumul d'un certain nombre de décisions qui viennent d'être prises ou qui sont en cours d'être prises, je m'interroge. Prenons le décret de juillet pour la revalorisation des métiers des assistants familiaux. Je suis très content pour les assistants familiaux. Le problème, vous l'avez compris, est que l'intitulé de ce congrès c'est : Comptes et relance. Décret de juillet pour la revalorisation des métiers d'auxiliaires de vie, projet de décret pour la revalorisation des métiers sanitaires dans les établissements socio-médicaux, PAPH, annonce du gouvernement pour la revalorisation de 1,2 millions d'agents de catégorie C (80 % des agents de catégorie C travaillent dans les territoires), annonce du gouvernement pour une augmentation des cadres publics dirigeants, annonce du gouvernement pour une augmentation des éducateurs spécialisés : le total de ces annonces représente plus d'une dizaine de millions d'euros de dépenses nouvelles. Or, dans le meilleur des cas, l'État nous annonce momentanément des compensations à 50 %. Dès lors, vous comprenez que lorsque je dis : « Qui décide, paie », il s'agit d'un acte de volonté de partage en commun. Mon optimisme naturel me laisse à penser que la sagesse et l'évidence de cette proposition sera intégralement retenue.

Je voudrais également souligner le fait qu'un certain nombre de décisions qui peuvent être prises ne sont que des décisions facilitatrices pour les uns et pour les autres. J'en citerai une : **je réclame depuis de nombreuses années une décision facilitatrice qui concerne la strate départementale**. J'ai évoqué précédemment **les droits de mutation** qui sont importants. Nous avons normalement un trend à 90, 100 millions d'euros. Or, on peut descendre en une année à 60 millions, soit 40 millions de ressources en moins dans un

budget. Nous avons vécu cela à deux reprises. Mais on peut également monter à 140 millions. Nous pouvons donc connaître une variation de 60 à 140 millions d'euros. Ma proposition, que je ne désespère pas de voir aboutir, est que l'on nous autorise à **constituer ce que j'appelle une provision contracyclique** : dans les années favorables, on met un peu d'argent de côté ; et dans les années moins favorables, nous disposons ainsi des ressources permettant d'assurer la réalisation de l'investissement en longue durée de façon extraordinairement sereine. Je ne désespère pas de réussir à faire adopter cette proposition. Pour moi, je le dis fortement, c'est un symbole. De deux choses l'une : soit nous y parvenons et c'est un gage de confiance, soit nous n'y parvenons pas, parce que dans ce pays, contrairement à des volontés souvent européennes sur des fonds de stabilité qui donnent une sécurité à l'ensemble de la sphère publique, on a plutôt tendance à considérer que dès qu'il y a un tout petit peu d'argent de côté, il faut immédiatement le mobiliser. On a même du talent pour mobiliser de l'argent qui n'existe pas. Donc, si cette idée de provision contracyclique était validée, ce serait vraiment un acte de confiance et une bonne base pour les années qui viennent. Si tel n'était pas le cas, si nos intelligences de Bercy, pour un motif non encore trouvé, bloquaient cette proposition, je le dis fortement, cela ne ferait que renforcer chez moi l'idée que la confiance est inexistante et que l'appareil d'État se satisfait de collectivités qui ont, en termes financiers, juste la tête au-dessus de l'eau. Or, pour ma part, je souhaite des collectivités libres, responsables, évaluées, qui ont objectivement des capacités à entreprendre, et qui ont effectivement la capacité d'obtenir la sérénité pour pouvoir gérer dans la durée l'ensemble des investissements et des prestations que nous apportons à toute notre population. Je suis absolument certain que nous pouvons y parvenir. Vous l'avez bien compris, c'est un message à passer, et je ne doute pas que la période à venir sera une période où nous pourrons développer notamment ces quelques idées.

J'aurais beaucoup d'autres idées à évoquer, mais évidemment, le temps est compté, il me faut donc conclure.

Je voulais simplement vous dire que vous aurez toujours le département du Calvados à vos côtés, le département qui est assis sur ces deux piliers que sont la solidarité aux personnes et la solidarité aux territoires. Et dans ce département du Calvados, nous entendons vraiment exercer les deux. Vous êtes les représentants des territoires, nous sommes à vos côtés.

Belle journée à tous.
